

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 02 AVRIL 2008 A 18 h 30

Convocation : 25 mars 2008

Etaient présents : M.ANTIER, Mme MERLETTE-GRATEAU, M.THOREL, Mme ALIZON, M.FILOCHE, Mme DORE-TOUCHET, MM.HAYE, DASSISE, Mme GAUTHIER, MM.CARLIER, METEYER, Mme ALLEMAND, M.HERVE, Mmes COURANT, JACQUET, CHOISY, MM.PIVRON, RIGAULT, Mme SAINT-SAENS, M.METHEZ, Mmes DE LA FERTE, JOLLIVET.

* * * * *

Le Conseil Municipal :

- a fixé les indemnités du Maire et des Adjointes ayant reçu délégation de fonction du Maire ainsi qu'il suit :

- * 36,50% de l'indice 1015 pour le Maire,
- * 14,60% de l'indice 1015 pour les Adjointes,

- a décidé d'inscrire un crédit de 12 750 € au budget 2008 pour la formation des élus,

- a décidé de donner délégation au Maire pour les attributions suivantes :

* la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation à cet effet des actes nécessaires,

* la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés et accords-cadres, d'un montant inférieur à 100 000 € HT ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

* la passation de contrats d'assurance, ainsi que l'acceptation des indemnités de sinistre y afférentes,

* la création de régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux,

* la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières,

* l'acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges,

* l'aliénation de gré à gré de bien mobiliers jusqu'à 4 600 €,

* la fixation des rémunérations et le règlement des frais et honoraires des hommes de loi et experts,

* l'exercice d'actions en justice au nom de la commune ou la défense de la commune dans les intentions intentées contre elle,

* le règlement des conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux,

* l'avis de la commune, en application de l'article L 324-1 du code de l'urbanisme préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local,

* la réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil Municipal,

* l'exercice, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le Conseil Municipal, du droit de préemption défini par l'article L 214-1 du code de l'urbanisme,

* l'exercice, au nom de la commune du droit de priorité défini aux articles L 240-1 et suivant du code de l'urbanisme.

- a décidé de créer des commissions communales composées ainsi qu'il suit :

* Finances – 9 membres

Mme MERLETTE-GRATEAU, Mr THOREL, Mme ALIZON, Mr FILOCHE, Mme DORE-TOUCHET, Mr HAYE, Mr CARLIER, Mr METEYER.

* Urbanisme – Voirie – Assainissement Pluvial – 6 membres

Mr HAYE, Mr DASSISE, Mr METHEZ, Mr PIVRON, Mme CHOISY, Mr RIGAULT

* Patrimoine Environnement et développement durable – 6 membres

Mme ALIZON, Mme DORE-TOUCHET, Mr DASSISE, Mr METHEZ, Mme CHOISY, Mr RIGAULT.

* Affaires scolaires – 6 membres

Mme DORE-TOUCHET, Mr FILOCHE, Mme DE LA FERTE, Mr PIVRON, Mme ALLEMAND, Mme JACQUET.

* Affaires sociales, petite enfance et handicap – 6 membres

Mme MERLETTE-GRATEAU, Mr CARLIER, Mme JACQUET, Mme COURANT-LANDAIS, Mme GAUTHIER, Mme JOLLIVET.

* Affaires culturelles – 6 membres

Mme MERLETTE-GRATEAU, Mme GAUTHIER, Mme JOLLIVET, Mme SAINT-SAENS, Mr THOREL, Mme CHOISY.

* Vie locale et Associative – 6 membres

Mr FILOCHE, Mme COURANT-LANDAIS, Mme ALLEMAND, Mme JOLLIVET, Mr HERVE, Mme SAINT-SAENS.

* Jeunesse et Sports – 6 membres

Mr FILOCHE, Mr METHEZ, Mme ALLEMAND, Mme GAUTHIER, Mr HERVE, Mr RIGAULT.

* Communication Information – 6 membres

Mr THOREL, Mr METEYER, Mme DE LA FERTE, Mr HERVE, Mme SAINT-SAENS, Mme MERLETTE-GRATEAU.

* Développement économique – Tourisme – Agriculture – 6 membres

Mr THOREL, Mr METEYER, Mr DASSISE, Mme DE LA FERTE, Mme COURANT-LANDAIS, Mme SAINT-SAENS.

- a désigné les membres de la commission d'appel d'offres :

Titulaires

Mme GAUTHIER Dominique
Mme ALIZON Marie-Céline
Mr THOREL Yves

Suppléants

Mr METEYER Jacky
Mr METHEZ Eric
Mr RIGAULT Roger

- a désigné les délégués pour représenter la commune à la Communauté d'Agglomération de Blois :

Titulaires

Mr ANTIER Yves

Suppléants

Mr METEYER Jacky

Mr HAYE Guy
Mr THOREL Yves
Mme MERLETTE-GRATEAU Claudie

Mr RIGAULT Roger
Mme ALLEMAND Darla

- a désigné les délégués pour représenter la commune au Syndicat AEP Cour-Cheverny – Cheverny :

Mr METEYER Jacky
Mr THOREL Yves
Mr DASSISE Jean-François
Mme DORE-TOUCHET Virginie
Mr RIGAULT Roger

- a désigné les délégués pour représenter la commune au Syndicat du Beuvron Centre Aval :

Titulaires

Mr JOLLIVET Jean-Pierre
Mr CARLIER Jacques

Suppléants

Mr DASSISE Jean-François
Mr HAYE Guy

- a désigné les délégués pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal d'Electricité de Loir et Cher,

Mr HAYE Guy
Mr METHEZ Eric

- a désigné les délégués suivants pour siéger au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite :

* représentant du Conseil Municipal : Mme GAUTHIER Dominique
Mme MERLETTE-GRATEAU Claudie

* en qualité de personnes qualifiées : Mme DE LA FERTE Claire
Mme JOLLIVET Patricia

- a désigné un délégué pour représenter la commune au Comité Nationale d'Action Sociale pour le personnel des Collectivités Territoriales : Mme GAUTHIER Dominique

- a désigné les délégués pour représenter la commune au Comité des Œuvres Sociales du personnel des Collectivités Territoriales :

Titulaire : Mme SAINT-SAENS Nicole
Suppléante : Mme ALLEMAND Darla

- a décidé :

1) de soutenir le projet privé permettant d'assurer l'avenir de la permanence des soins dans le secteur,

2) de s'engager à être l'intermédiaire pour l'obtention des subventions publiques affectées à ce type de projet,

3) de veiller à la bonne exécution des travaux et à la bonne utilisation des subventions obtenues par le moyen d'une commission de surveillance.

COUR-CHEVERNY, le 04 avril 2008
Le Maire,
Yves ANTIER.